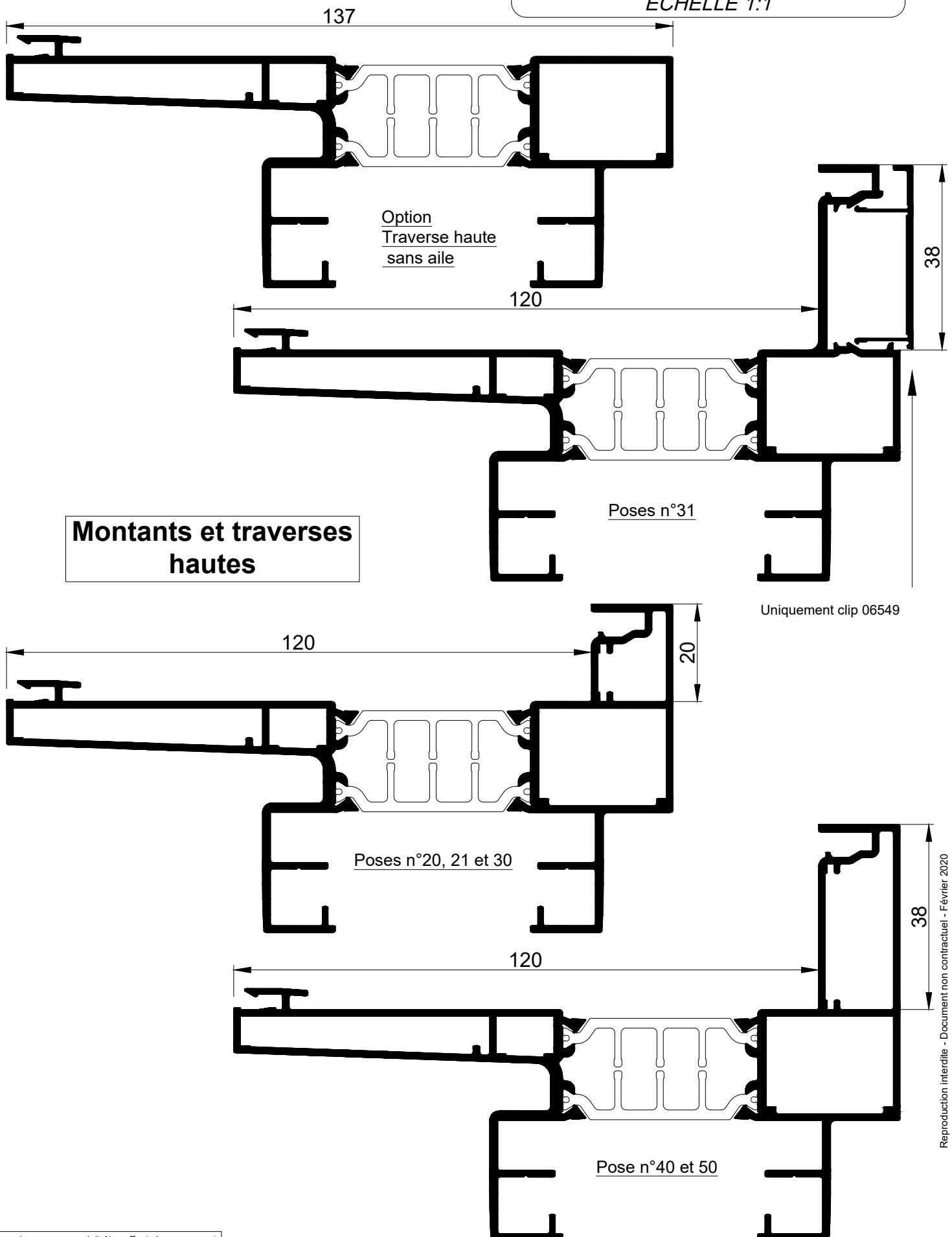
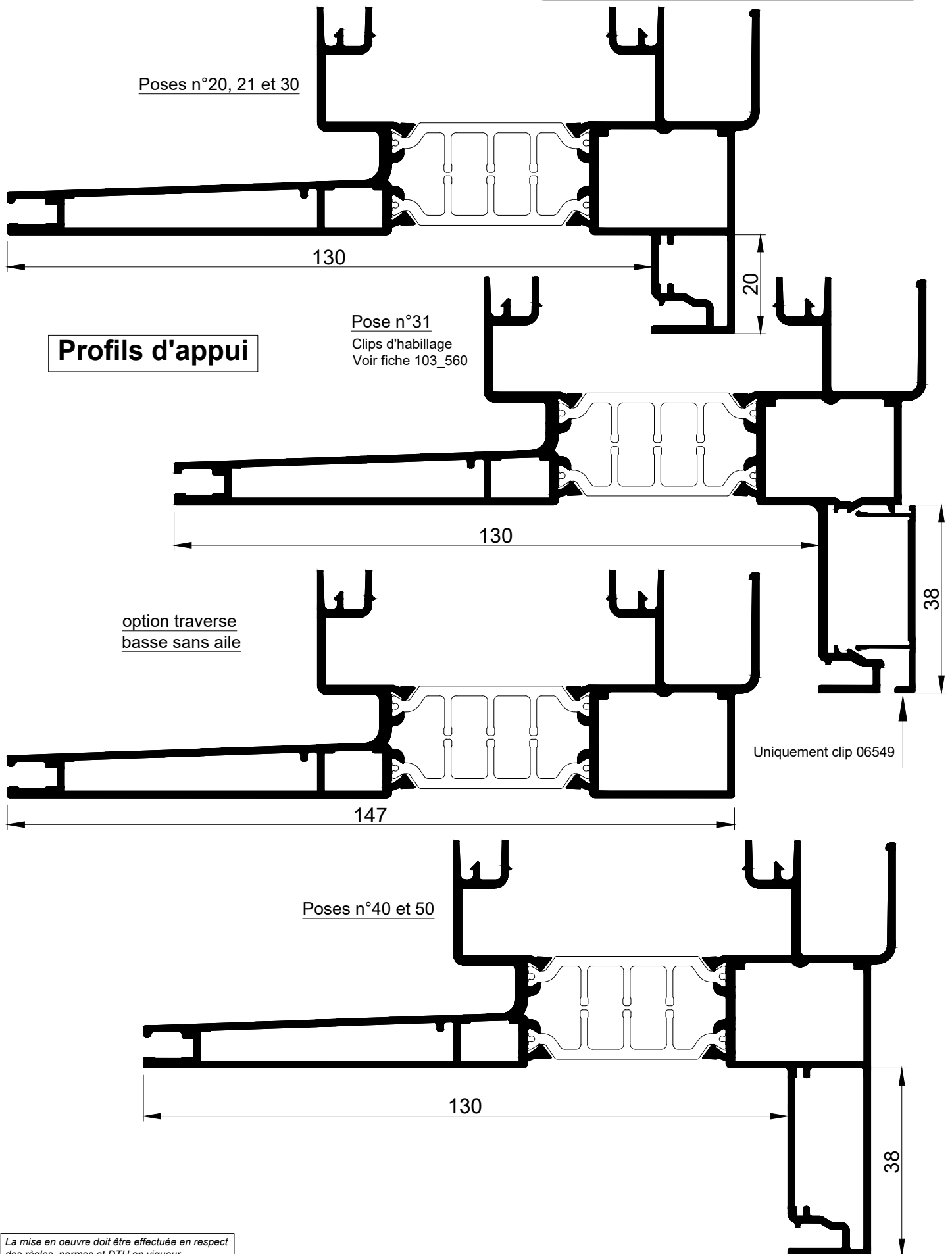


PROFILS DORMANT MULTI-SUPPORTS
EHELLE 1:1



La mise en oeuvre doit être effectuée en respect des règles, normes et DTU en vigueur. Sous charges d'exploitation, la déformation verticale de la structure devra être limitée à 3mm.

PROFILS DORMANT MULTI-SUPPORTS
EHELLE 1:1



La mise en oeuvre doit être effectuée en respect des règles, normes et DTU en vigueur. Sous charges d'exploitation, la déformation verticale de la structure devra être limitée à 3mm.